



Une Communion de Saint Stanislas Kostka

(FÊTE 13 NOVEMBRE.)



OUS lisons dans la vie de saint Stanislas le fait suivant, raconté par Bilinski, qui en avait personnellement été témoin.

“ Le B. Stanislas, dit-il, était tombé gravement malade à Vienne, au mois de décembre. Je veillai six nuits à son chevet, car on redoutait d'un moment à l'autre, une crise fatale. Or, une de ces nuits, pendant que je me tenais auprès de son lit, il s'adresse à moi et me dit à haute et intelligible voix d'adorer Notre-Seigneur présent sous les saintes espèces qui lui étaient apportées alors. Puis il se recueille, et prend dans toute sa personne l'attitude du plus profond respect. Voilà ce que j'ai vu et entendu : et je puis certifier que Stanislas avait alors toute sa connaissance et n'était point victime d'une hallucination causée par la violence du mal. ” Là s'arrête sa déposition juridique. Mais, ayant eu à raconter le fait en d'autres circonstances, il y ajouta plusieurs détails que nous croyons utiles de rapporter ici. Le P. Jean Jemelkowski de la Compagnie de Jésus les a, du reste, fait figurer au procès de Posnanie. Le chanoine Bilinski m'a plusieurs fois raconté, les yeux mouillés de larmes, que, pendant qu'il prodiguait ses soins au B. Stanislas, malade en danger, une nuit celui-ci lui dit tout à coup d'une voix émue : “ à genoux, à genoux, voici venir dans la chambre sainte Barbe, accompagnée de deux Anges, qui m'apportent la sainte communion. ” Cela dit, le Bienheu-